

L'ÉVEIL

de la nation

Bihebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

Rapport de la Banque mondiale sur
" Women, Business and the Law 2021 " :

Le Togo classé 7ème pays de l'Afrique Sub-Saharienne



Mme Sandra Ablamba-Johnson,
Ministre Secrétaire Générale
de la Présidence.

Campagne de vaccination contre la Covid-19 au Togo:
Mieux comprendre le choix du Togo,
les cibles et le déroulé de l'opération **P.3**



Actes de naissance gratuits aux enfants
des couches vulnérables :
Les femmes de l'OTR lancent
la campagne "un élève, une
identité" **P.5**



Un an après la réélection de Faure Gnassingbé:

Un bilan déjà rassurant



Page 4

Accès à l'eau potable dans
la Kara et les Savanes :
Des travaux de forages
seront lancés ce jour



Le ministre Tiem Bolidja

Page 2

652 milliards FCFA mobilisés en 2020 malgré la COVID-19 :
L'OTR fait exploser
la cagnotte **Page 4**



Le siège de l'OTR à Lomé.

Le goût de ça !

200ml / 350ml

Chap Limonade 250

Chap Coia au citron 250

Chap Cocktail de fruits 300

Y'a pas match !!!

SNB

Accès à l'eau potable dans la Kara et les Savanes :

Des travaux de forages seront lancés ce jour

L'accès à l'eau potable est logé en bonne place dans les actions prioritaires de la feuille de route quinquennale 2020-2025 du gouvernement. Cette volonté clairement affichée par



Le ministre Tiem Bolidja

l'exécutif avec en tête le Chef de l'Etat bute sur certaines difficultés au point où les nombreux efforts dans ce domaine se perdent dans le vaste océan des besoins.

nier, une communication en lien avec l'accès à l'eau potable a été présentée par le Ministre de l'eau et de l'hydraulique villageoise.

Raison pour laquelle le gouvernement, conscient du fait qu'aucune vie sur terre n'est possible sans l'eau a décidé de prendre le taureau par les cornes.

Il ressort donc de cette communication que les travaux de forages seront lancés ce jour dans les régions de la Kara et des Savanes dans le cadre du projet d'amélioration des conditions sanitaires en milieu scolaire et rural.

En conseil des Ministre Mercredi der-

D'un coût global de 6,58 milliards de FCFA, le projet contribuera à l'atteinte des objectifs de la feuille de route du gouvernement en faisant passer le taux de couverture à l'eau potable en milieu rural de 77% à 85% dans les régions de la Kara et de 67% à 72% dans la région des Savanes.

Ces travaux répondent non seulement à des besoins vitaux des populations de ces localités mais aussi et surtout aux promesses faites par le Chef de l'Etat dans ce sens notamment lors de sa visite aux troupes des forces de sécurité et de défenses de l'opération Koundjouré dans les savanes.

Kpélaafia Biva



CAMPAGNE "UN ÉLÈVE, UNE IDENTITÉ"

LUNDI 22 FÉVRIER 2021

CÉRÉMONIE DE LANCEMENT A KARA

LOCALITÉ	DATE	HORAIRE	
KARA	22 FEV	09H	17H
	23 FEV	09H	15H
SOKODÉ	24 FEV	09H	17H
	25 FEV	09H	15H
ATAKPAMÉ	26 FEV	09H	17H
ANIÉ	27 FEV	09H	17H
TSÉVIÉ	01 MARS	09H	17H
	02 MARS	09H	17H





JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME EDITION 2021

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Campagne de vaccination contre la Covid-19 au Togo:

Mieux comprendre le choix du Togo, les cibles et le déroulé de l'opération

Depuis une année, la Covid-19 fait des victimes à travers le monde. Avec un risque de propagation élevé, la population togolaise n'a pas été épargnée. Pour gagner cette guerre, le Togo a adhéré à l'initiative covax, un dispositif international qui garantit l'accès équitable de tous les pays au vaccin anti-covid. Quid de son fonctionnement ?

Depuis juillet 2020, le Togo s'est inscrit tout comme plusieurs pays du monde à l'initiative Covax en vue de recevoir des doses de vaccin pour vacciner sa population et la prémunir contre les contaminations de cette pandémie mondiale.

L'initiative covax, pilotée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), propose un mécanisme qui va fournir au moins à 20% de la population, un arsenal de vaccins afin de mettre fin à la phase aiguë de la pandémie et relancer l'écono-



Des doses du vaccin contre la covid-19 disponibles grâce à l'initiative COVAX

mie. Deux vaccins efficaces pour prévenir la covid 19 ont été choisis par le Togo pour être administrés à la population de la cadre de la campagne de vaccina-

tion qui démarre dans quelques jours. Il s'agit de Pfizer et AstraZeneca qui sont en train de faire leurs preuves déjà dans certains pays du monde.

Qui seront vaccinés ? Où et quand ?

Dans le cadre de la campagne de vaccination annoncée, le gouvernement a pris toutes les dispositions pour que les couches les plus vulnérables et celles les plus exposées aux risques de contamination soient les premières à être vaccinés.

Les personnes âgées et le personnel soignant seront les premiers à être vaccinés. Les enfants et les adolescents ne présentant pas de graves risques devront attendre car ils sont peu vulnérables au

virus et participent peu à sa transmission.

Par la suite, et progressivement toute la population sur l'ensemble de l'étendue du territoire sera vaccinée.

La réussite des essais cliniques au laboratoire devrait répondre aux inquiétudes liées à l'efficacité des vaccins une fois injectés.

Initiative mise au point pour venir en aide aux populations du monde entier, surtout aux pays à faible revenu le dispositif Covax est un moyen sûr élaboré par l'OMS en plus des mesures barrières dont l'efficacité n'est plus à prouver afin de réduire le nombre de cas graves et retrouver progressivement une vie normale.

Serge Folly

Togo/Région des Savanes :

Après le couvre-feu, place à Novissi

Le gouvernement décide d'accompagner financièrement dans le cadre de la pandémie, les populations de la région des savanes mises sous couvre-feu du 27 janvier au 21 février, en réactivant lundi dernier, pour une durée de deux semaines, le programme monétaire Novissi.

Les populations des préfectures de Cinkassé, Kpendjal, Kpedjal-Ouet, Oti, Oti-Sud Tandjouaré et Tône sont concernées. Ce programme a pour objectif de venir en aide aux personnes et aux familles les plus vulnérables qui ont vu au ralenti leurs activités économiques pour cause des mesures de riposte contre la pandémie.

Les femmes bénéficieront de 6125 FCFA et les hommes de 5 250 FCFA. Selon le gouvernement, "les localités de cette région étant majoritairement rurales, l'aide est octroyée à toute la population adulte, à l'exception des fonctionnaires, des personnes inscrites à la

Caisse nationale de sécurité sociale et/ou la Caisse de retraites du Togo.

Comme pour la première fois, les conditions à remplir pour bénéficier de

l'aide restent inchangées. Il suffit d'être togolais, d'avoir une carte d'électeur valide postérieure à 2018, s'inscrire au programme en composant

*855, puis suivre les instructions en fournissant les informations demandées.

Le programme Novissi, au début de la pandémie

en avril 2020 a fait bénéficier à plus d'un demi-million de personnes environ 12 milliards FCFA.

Serge Folly



Novissi

Suivi des politiques de réformes et des programmes financiers au Ministère de l'économie et des finances :

Stephane Akaya succède à Mongo AHARH-KPESSOU

Une cérémonie de passation des charges s'est tenue jeudi 25 février au ministère de l'Economie et des Finances, à Lomé entre Stephane Akaya et Mongo AHARH-KPESSOU. Stephan Akaya est désormais le nouveau secrétaire permanent pour le Suivi des politiques de réformes et des programmes financiers dudit ministère.



Photo de famille

M. Akaya remplace Mongo AHARH-KPESSOU admis à la retraite. " Si le

président de la République a décidé de vous confier ces lourdes responsabilités, c'est qu'il sait que vous êtes capable de les assumer avec effi-

cacité " a déclaré le secrétaire général du ministère de l'économie et des finances Badanam Patoki à l'endroit du nouveau venu.

Le secrétaire général du ministère a également félicité l'ancien secrétaire permanent pour la loyauté et le dévouement avec lesquels il a rendu service à toute l'administration togolaise en général et au ministère de l'Economie et des Finances en particulier.

Avant sa nomination à ce poste, Docteur Stéphane Akaya était le conseiller du Premier Ministre en charge de l'économie et des Finances.

LEN

Un an après la réélection de Faure Gnassingbé :

Un bilan déjà rassurant

Février 2020-février 2021, un an déjà que les Togolais se sont rendus aux urnes dans le cadre de l'élection présidentielle. A 70,78% ils ont renouvelé leur confiance à Faure Gnassingbé qui, après un an d'exercice concrétise ses promesses de campagne mieux, ses ambitions pour le pays.

La première année de cette nouvelle mandature (2020-2025) de Faure Essozimna Gnassingbé est marquée par le contexte sanitaire lié au Coronavirus (Covid-19). Mais, le constat qui se dégage est que cette réalité, n'a pas freiné la volonté du chef de l'Etat à rester fidèle à sa vision. Sous ses directives, le gouvernement a pris des mesures sanitaires, sociales, fiscales et économiques pour faire face aux effets de la crise sanitaire.

Le social...

Dans la lutte contre la propagation du Covid-19, les actions du gouvernement n'ont pas fait de lâché-pour-compte. Novissi, un programme innovant de solidarité, qui a pour particularité l'aide sociale par transfert monétaire a été initié pour atténuer l'effet de la crise au niveau des populations, surtout les plus vulnérables. Lorsqu'on se réfère aux chiffres, on réalise la portée de ce programme social, venu à point nommé.

A cet effet, 1 394 237 Togolais ont bénéficié d'un total global estimé à 11688 153 500 FCFA, distribués à travers le Fonds de solidarité nationale et de la relance économique.

La politique de renforcement de l'inclusion sociale était de mise à cette première année de mandature et s'est illustrée avec le Fonds national de la finance inclusive (FNFI). Aussi, en 2020, trois (3) nouveaux produits ont-ils vu le jour. Il s'agit de N'kodédé, Kiffe (Kits de financements,



Le Président Faure Gnassingbé lors de la campagne (Photo archives)

formation et entrepreneuriat pour les jeunes apprentis en formation ou en fin de formation) et le Crédit de relance des MTPME.

En outre, grâce à la vision du chef de l'Etat, l'accès aux soins de santé a été un sujet sur le tapis, avec la gratuité des soins maternelle et néonatale, dont l'objectif est la réduction de la mortalité maternelle et néonatale.

Quatre catégories de prestation hospitalière ont été prises en compte,

notamment la planification familiale, la consultation prénatale (CPN), l'accouchement et la césarienne. Ces actions seront soutenues par le renforcement du personnel soignant, la construction des centres de santé sur l'étendue du territoire et leur équipement.

Allègement des charges fiscales

De l'oxygène a été apporté au secteur privé, lequel n'a pas été épargné par les effets de la crise

sanitaire. Les investisseurs et opérateurs économiques ont pu bénéficier d'un certain nombre d'avantages fiscaux. De grandes innovations et ajustements techniques ont été introduits dans la nouvelle loi de finances. Un chapelet de mesures peuvent être égrainées : Le maintien conformément à l'ordonnance du 26 août 2020 de la réduction des droits d'enregistrement d'immatriculation de 5% à 1,5% et accorder les mêmes avantages à l'immatriculation des immeubles. Le droit d'enregistrement d'un échange immobilier de 6% en 2020 à 0,6% en 2021. Celui relatif au morcellement de parcelles passe de 1% à 0,3%. La pression fiscale pour les jeunes entrepreneurs a été revue à la baisse.

La gratuité des frais d'inscription aux examens et protection de l'enfant

Tant vaut l'école, tant vaut la nation. L'éducation est la base du

développement. Pour faciliter l'accès des jeunes togolais à la formation, dans le secteur de l'éducation, le chef de l'Etat a rendu gratuits les frais d'inscription aux différents examens scolaires et universitaires (CEPD, BEPC, BAC 1, BAC 2, BTS, CFA, BT, CQP, BEP, CAP, et DTSA).

Par ailleurs, il a fait de la protection de l'enfant son cheval de bataille. De façon concrète, plusieurs campagnes ont été initiées, à savoir l'opérationnalisation de la gratuité des actes de naissance et le renforcement des mécanismes d'adoption de lutte contre le trafic, le travail et la maltraitance des enfants, le droit à la scolarisation des enfants jusqu'à l'âge de 15 ans.

Il est important de souligner qu'en dehors de ces actions citées et à mettre à l'actif du chef de l'Etat, d'autres sont en passes d'être réalisées. Une attention particulière est accordée aux secteurs sociaux.

M F

652 milliards FCFA mobilisés en 2020 malgré la COVID-19 :

L'OTR fait exploser la cagnotte

Depuis l'annonce du premier cas de COVID-19 au Togo, les autorités du pays ont rapidement pris des mesures visant notamment à protéger l'économie togolaise. Ainsi, malgré la crise sanitaire, l'Office togolais des recettes (OTR), a réussi à mobiliser plus de recettes en 2020 que le prévoient les projections.

Alors que les premières prévisions publiées en janvier 2020 ont été revues à la baisse, à cause de la crise sanitaire qui a bouleversé les économies de la plupart des pays du monde, l'OTR a réussi à mobiliser 652 milliards FCFA de recettes fiscales en 2020 contre 624



Philippe Kokou Tchodié, Commissaire Général de l'OTR

milliards en 2019, soit une hausse de 4,5%.

Selon Philippe Kokou Tchodié, Commissaire Général de l'OTR, son institution a réussi à atteindre et même dépasser les objectifs qui lui ont été assignés. Une performance salubre selon lui, estimée à un taux de 108%, réalisée

dans un contexte marqué tout de même par une baisse relative de l'activité économique, et de nombreuses mobilisations de l'autorité publique, en appui notamment au secteur privé.

Ces chiffres obtenus par l'OTR malgré la situation sanitaire, sont le fruit de nombreuses réformes opé-

rées au niveau de certains services de l'institution, des sensibilisations, de la lutte contre la corruption, de la promotion du civisme fiscale etc.

Rappelons que la mobilisation optimale des recettes constitue un impératif pour réaliser durablement les dépenses nécessaires inscrites dans les plans nationaux de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté. C'est pourquoi depuis qu'il est à la tête de l'OTR, M. Philippe Kokou Tchodié a fait du professionnalisme, un pilier essentiel de sa stratégie de mobilisation des recettes.

La rédaction

Togo/Minusma :

Cérémonie d'adieu en l'honneur du casque bleu togolais décédé

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) a rendu hommage mardi dernier au Capitaine Wodjo Biguilinibè décédé à la suite de l'attaque de Kerena au Mali. La cérémonie s'est déroulée sur la place d'arme du QG de la Minusma en présence du Représentant spécial du SG de l'ONU, du leadership de la Minusma, d'officiels malien et du représentant du Consul du Togo au Mali.

Au cours de l'attaque de Kerena, le capitaine Wodjo Biguilinibè du 8e bataillon togolais a été grièvement blessé puis évacué à Dakar, là où il succombera à ses blessures deux jours plus tard.

Pour le général Dennis Gyllensporre, commandant de la



La cérémonie d'hommage au soldat togolais tué au Mali

Minusma, le capitaine tombé au champ de bataille incarnait le leadership nécessaire à la réussite de toute mission de paix. Il n'a pas manqué d'adresser à sa famille et proches, ses plus sincères condoléances.

Le capitaine Biguilinibè avait 39

ans et était chef de famille, une famille composée d'une femme et de trois (03) enfants.

C'était un ultime hommage qui lui a été rendu avant le rapatriement de sa dépouille sur le sol togolais.

Dans l'attaque au mortier et à l'arme automatique du contingent togolais à Kerena, une vingtaine de casques bleus togolais ont été blessés.

Serge Folly

Sécurité sociale :

Les acteurs de l'économie informelle bénéficieront d'une prise en charge

La sécurité sociale assure aux individus et ménages la protection sociale et plus tard, une garantie de revenu en cas de maladie, invalidité et accident de travail. Cependant cette sécurité sociale n'a pas encore atteint toute les couches. Le gouvernement a lancé hier jeudi 25 février le projet d'appui à l'extension de la sécurité sociale en faveur des acteurs de l'économie informelle.

Le projet est mis en œuvre par le Bureau international du travail (BIT) avec le soutien financier de l'Union Européenne. L'objectif est de permettre une réduction sensible du déficit de couverture de sécurité sociale.

Le projet d'appui à l'extension de la sécurité sociale en faveur des acteurs de l'économie informelle prend en compte environ 3,34 millions de travailleurs de l'économie informelle dont 52,7% de femmes.

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) s'est dotée d'une cartographie des organisations exerçant dans l'économie informelle. Il s'agit d'ensemble d'outils et données qui ont permis selon Mme Ingrid Awadé, Directrice générale de la CNSS de concevoir un projet de couverture de risque vieillesse pour tous.

Le projet a pour finalité entre autres, la mise sur pied d'une base de données

afin d'élaborer des produits accessibles aux travailleurs de l'économie informelle, le renforcement du système d'information et l'adaptation de l'architecture institutionnelle facilitant

l'immatriculation de ces travailleurs.

Selon les explications de M. Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique du travail et du dialogue social, de façon



Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique et du dialogue social

générale, les réformes qui sont en train d'être opérées permettront d'assurer à chaque togolais une garan-

tie d'accès aux mécanismes de protection sociale les plus appropriés.

M F

Actes de naissance gratuits aux enfants des couches vulnérables :

Les femmes de l'OTR lancent la campagne "un élève, une identité"

Au Togo, la gente féminine s'organise et est de plus en plus visible sur le terrain. Dans le cadre de la célébration de la journée internationale des droits de la femme, les femmes de l'OTR lancent une campagne à l'endroit des enfants issus des couches vulnérables.

Lancée le 22 février dernier au Lycée de Kouméa dans la préfecture de la Kozah ladite campagne est relative à l'établissement gratuit de documents d'identité, entre autres, actes de naissance et certificat de nationalité à l'endroit d'enfants issus de couches défavorisées. Elle prend en

LUNDI 22 FÉVRIER 2021
CÉRÉMONIE DE LANCEMENT A KARA

LOCALITÉ	DATE	HORAIRE
KARA	22 FEV	09H - 17H
	23 FEV	09H - 15H
SOKODÉ	24 FEV	09H - 17H
	25 FEV	09H - 15H
ATAKPAKÉ	26 FEV	09H - 17H
ANIÉ	27 FEV	09H - 17H
TSÉVÉ	01 MARS	09H - 17H
	02 MARS	09H - 17H

CAMPAGNE "UN ÉLÈVE, UNE IDENTITÉ"

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME ÉDITION 2021

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

compte 1000 enfants sur toute l'étendue du territoire. L'effectif est réparti à 200 enfants par région et qui vont bénéficier de l'établissement de pièces d'identité.

Le droit à l'enregistrement, notamment l'établissement de l'acte de naissan-

ce est un passeport pour toute la vie. C'est un droit universel. Mais, malheureusement beaucoup d'enfants ne sont pas enregistrés à cause des contraintes sociologiques, notamment les pratiques sexistes, les difficultés d'accès aux ser-

vices de santé et à l'état civil, l'exclusion sociale, l'extrême pauvreté.

A l'analyse donc de toutes ces réalités, l'action initiée par les femmes de l'administration fiscale est une action d'une importance capitale d'autant plus qu'elle va permettre aux enfants bénéficiaires de faire valoir leurs droits personnels, familiaux, sociaux et politiques.

Selon l'Unicef, plus de 230 millions d'enfants de moins de 5 ans ne sont pas déclarés à la naissance dans le monde aujourd'hui. Un enfant sur trois dans le monde n'a pas d'existence légale.

M F

Rapport de la Banque mondiale sur " Women, Business and the Law 2021 " :

Le Togo classé 7ème pays de l'Afrique Sub-Saharienne

La politique en faveur du genre initiée par le Chef de l'Etat et toutes les attentions dont la gent féminine fait l'objet sur la terre de nos aïeux depuis quelques années portent leurs fruits. Dans un rapport relatif aux " Femmes, l'Entreprise et le Droit ", la Banque Mondiale a analysé les lois et les réglementations qui affectent les opportunités économiques des femmes dans 190 économies entre 2019 et 2020.

Sur les 8 indicateurs analysés à savoir la mobilité, le lieu de travail, le salaire, le mariage, la parentalité, l'esprit d'entreprise, les actifs et la retraite, le Togo affiche plutôt une très belle performance.

Avec un score de 84,4, supérieur à la moyenne des pays évalués en Afrique sub-saharienne (71), le Togo se classe à la 7ème place devant le Liberia, la Côte d'Ivoire, la Mozambique, la Zambie, Tanzanie, Kenya, le Rwanda et en 1ère place en Afrique de l'Ouest.

Cette performance notons-le ne vient pas ex nihilo. C'est le fruit de la vision et de l'ambition que le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé nourrit quotidiennement à l'endroit des femmes en vue de leur donner les mêmes chances de réussite que les hommes.

Au regard de ces résultats encourageant que notre pays obtient dans le domaine dont le Président n'a de cesse fait la promotion, on peut sans aucun risque d'être contredit affirmer que le Togo est sur une très bonne lancée.

Pour preuve, longtemps restés la chasse gardée des hommes, plusieurs postes de responsabilités sont passés entre les mains des femmes depuis un certain temps. Ardent promoteur de l'égalité et de l'équité genre, le Chef de l'Etat a nommé pour la première fois dans l'histoire de notre pays une femme à la tête du gouvernement. Aussi, la présidence de l'Assemblée Nationale jadis occupée par les hommes est aujourd'hui tenue de mains de maître par une dame. Au palais de la Présidence, là aussi, c'est une femme qui est Ministre Secrétaire Générale. Comme si cela ne suffisait pas, au sein du gouvernement, on note une forte proportion de femmes comparativement aux gouvernements antérieurs.

Tout ceci prouve à suffisance qu'avec cet élan, les femmes qui constituent la majorité de la population togolaise ont des références, des sources de motivation et d'inspiration pour accéder en nombre beaucoup plus impressionnant aux postes de responsabilité à l'avenir

Kpélaflia Biva

(Nous vous proposons en encadré et en intégralité le communiqué de la cellule climat des affaires de la Présidence de la République.)

MEMO SUR LE RAPPORT WOMEN, BUSINESS AND THE LAW 2021

Dans le monde, les femmes représentent la moitié de la population, mais de nombreuses lois et réglementations continuent de les empêcher d'entrer dans la vie active ou de créer une entreprise. Ces discriminations peuvent avoir des effets durables sur leur inclusion économique et leur participation économique. Toutefois, il est reconnu que l'égalité des sexes est un élément essentiel de la croissance économique.

Pour mieux comprendre comment les discriminations juridiques entravent l'emploi et l'entrepreneuriat des femmes, le rapport de la Banque mondiale " Women, Business and the Law 2021 " (Les Femmes, l'Entreprise et le Droit), analyse les lois et les réglementations qui affectent les opportunités économiques des femmes dans 190 économies. Les pays sont notés sur huit indicateurs que sont : la mobilité, le lieu de travail, le salaire, le mariage, la parentalité, l'esprit d'entreprise, les actifs et la retraite. Ces indicateurs sont structurés autour des lois au début, au cours et à la fin de la car-



Mme Sandra Ablamba-Johnson, ministre-Secrétaire Générale de la Présidence

rière des femmes et s'alignent sur les décisions économiques que ces dernières prennent à différentes étapes de leur vie.

Pour ce nouveau rapport paru en ce mois de Février, des performances tels que la réduction de l'écart entre les sexes en matière de développement, la forte participation des femmes au marché du travail, l'accès à un emploi moins vulnérable et la représentation des femmes dans les parlements nationaux meublent les principaux résultats.

Les dix économies, Belgique, Canada, Danemark, France, Islande, Irlande, Lettonie, Luxembourg, Portugal et

Suède sont celles qui ont obtenu un score de 100 ; ce qui signifie que leurs lois accordent les mêmes droits aux femmes et aux hommes dans les domaines évalués. Entre 2019 et 2020, 27 économies de toutes les régions ont adopté des réformes visant à renforcer l'égalité genre, parmi lesquels se retrouvent le Madagascar, la Sierra Leone, le Benin, le Sénégal et l'Ethiopie en Afrique subsaharienne.

Avec un score de 84,4, supérieur à la moyenne des pays évalués en Afrique sub-saharienne (71), le Togo se classe à la 7ème place devant le Liberia, la Côte d'Ivoire, la Mozambique, la Zambie, Tanzanie, Kenya, le Rwanda

et en 1ère place en Afrique de l'Ouest.

Ainsi, on peut dire qu'au Togo, les femmes se voient accorder 84% des droits reconnus aux hommes. L'île Maurice occupe la première place en Afrique-subsa-harien avec un score de 91,9, soit seulement un écart de 7,5 de plus que le Togo.

Cette performance du Togo, vient confirmer les efforts du gouvernement dans l'amélioration constante et soutenue du cadre réglementaire et surtout la promotion du leadership féminin dans les activités économiques et politiques avec une participation effective et influente des femmes dans les instances de prises de décisions.

Ainsi, longtemps restés le terrain de prédilection des hommes, pour la première fois au Togo, les postes de Présidente de l'Assemblée Nationale, du Premier Ministre, du Secrétariat Général de la Présidence et du Ministre de La Défense sont revenus aux femmes. On note également un accroissement du nombre de femme dans l'actuel gouvernement, ainsi que la présen-

ce des femmes dans la gestion des communes en tant que conseillers municipaux.

En matière d'entrepreneuriat, le nombre d'entreprise créé a augmenté au cours de ces dernières années avec une augmentation de la proportion de femmes entrepreneurs grâce à l'incitation du gouvernement à l'esprit entrepreneurial et aux aides spécifiques accordés aux femmes pour créer une entreprise. Cette vitalité constatée s'appuie également sur les réformes et mesures mises en œuvre depuis quelques années et qui se sont accentuées depuis début 2018 réduisant les coûts de façon générale, combinée à une diminution drastique et effective du délai de création d'une entreprise.

La progression de la proportion de femmes entrepreneurs, se justifie également par la force des différentes politiques en faveur de la consolidation du tissu économique et du développement par de nouvelles mesures prises pour faciliter le partage des risques avec les mécanismes de financement tel que le MIFA et le FNFI. A cela s'ajoute l'octroi de 25% des marchés publics aux jeunes et femmes entrepreneurs Togolais, une innovation qui témoigne réellement l'ambition du Chef de l'Etat pour les jeunes entrepreneurs

Au Togo, les réglementations de liberté de circulation, d'accès à l'emploi, de rémunération au travail et des prestations de retraites (pensions), sont les mêmes pour les femmes que pour les hommes. En matière de propriété et de succession, les femmes ne détiennent que 80% des droits dont disposent les hommes.

En vue de garder cette dynamique, d'autres réformes sont attendues dans les prochains jours s'agissant des dispositions légales sur la violence domestique, la discrimination fondée sur le genre de la part des créanciers en matière d'accès au crédit ainsi que la reconnaissance de la contribution non monétaire des femmes au moment du divorce.

Ministre, Secrétaire Générale de la Présidence

Communiqué de la SAFER

Sous le haut patronage de Son Excellence Madame le Premier Ministre, le gouvernement togolais, à travers la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER), met progressivement en place une plateforme automatisée des postes de péage pour un franchissement plus fluide et un fonctionnement plus efficace.

L'automatisation d'un poste de péage est le passage des procédés manuels en mode informatisé. La SAFER, à l'image des autres entités étatiques, s'active ainsi pour un service amélioré au bénéfice des usagers de la route.

Le système de vidéo surveillance sur les postes de péage étant devenu une nécessité de par l'évidence de son efficacité dans la collecte des droits d'usage de la route, l'automatisation actuelle contribuera à garantir la fluidité du trafic et à améliorer la fiabilité des données routières.

Actuellement, trois (03) postes de péage sont automatisés : il s'agit du poste de Davié dans la préfecture de Zio, à 30 km à la sortie Nord de Lomé sur la route nationale n°1; de Vodougbe dans la préfecture des Lacs, à 45 km à la sortie Est de Lomé sur la RN2 et celui d'Aképedo (préfecture de l'Avé), à 27 km de la capitale sur le grand contournement.

Au-delà du paiement classique par espèces, l'automatisation offre deux nouveaux modes aux usagers :

- Le paiement par carte ;
 - Le paiement par vignette ;
- Avec une possibilité de rechargement par mobile money.

A quelle condition un usager de la route peut-il emprunter les couloirs automatisés ?

Pour emprunter un couloir automatisé, il faut d'abord s'abonner et obtenir une carte ou une vignette. L'abonnement se fait à la direction de la SAFER, sise à Cacavéli à Lomé et par canal numérique sur le www.safer.tg

Le service d'abonnement est aussi disponible dans huit (8) bureaux de la société des postes du Togo à savoir : Aného, Baguida, Sanguéra, Adétikopé, Tsévié, Sokodé, Kara et Dapaong.

Une fois l'abonnement effectif, l'usager qui arrive au poste de péage automatisé devra choisir, à l'aide des signalisations, la voie correspondant à son mode de paiement. Ainsi, les abonnés devront emprunter la voie disposant de la signalisation du télépéage (t) et payer par carte ou par vignette. Les autres voies sont ouvertes pour le paiement en espèces.

Comment se fait le paiement par carte dans le couloir automatisé ?

- 1- Posez la carte sur le lecteur de la borne ;
- 2- La borne émet un signal sonore ;
- 3- Retirez la carte ;
- 4- Prenez le reçu puis partez.

NB : Ne poser la carte qu'une seule fois sur le lecteur de la borne.

Pour tout renseignement, veuillez contacter les numéros suivants : 22 51 88 24 / 70 49 70 13 / 70 49 70 14

La SAFER, au service des usagers de la route!



**POUR LA ST VALENTIN,
LAISSEZ-VOUS SÉDUIRE !**

OFFREZ-VOUS LE XIAOMI MI 10 LITE **5G**

1 Terminal
SIM
5G
+
60Go
à 299 000 F CFA



Processeur Octa-Core
Snapdragon 765G 5G



Frontale : 16MP HD
Dorsale : 48+8+2MP 4K
Auto Focus Flash



128Go ROM
6Go RAM



4160 mAh
Batterie robuste
Charge ultra rapide



Double SIM



NFC
Compatible Google Pay

Promo du 08 au 28 Février 2021. (Inclus Forfait Data de 15000 F (60Go valable 30 jours).

@togocom.tg

@togocom.tg

Service Client : 888 | 119
7 jours/7 de 7h à 21h

togocom.tg

ÉVÈNEMENT MAJEUR DE PROMOTION DES ENTREPRISES



COFIE ECO FINANCE ENTREPRISES
CABINET D'ÉTUDE ET DE CONSEIL EN FINANCE ET EN GESTION



EN DIRECT SUR LA TVT ET SUR 5 AUTRES CHAINES TV D'AFRIQUE



GALA DES 100 ENTREPRISES LES PLUS DYNAMIQUES DU TOGO

03 AVRIL 2021
HOTEL 2 Février

NOS PARTENAIRES



Infoline : +228 96 39 86 96 / +228 92 62 04 02



Siège :
Non loin de la
Pharmacie Vigueur
Tél : 22 32 85 95

**Fondateur et Directeur
de Publication :**
Sama T. DJOBO
(00228) 90 03 17 74

Rédacteurs :
Biva KPELAFIA,
Moudjib FALANA
Kahf DJOBO,
Serge FOLLY

Secrétariat:
Takira AGBERE
Imprimerie :
SDR
Tirage :
2.500 exemplaires